



Municipalité de Saint-André-Avellin

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière que lors de la séance du Conseil de la municipalité de Saint-André-Avellin tenue le 7 novembre 2016, une résolution, portant le numéro 1611-464, a été adoptée concernant le calendrier des séances régulières du Conseil municipal pour la prochaine année et ce, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec.

Par conséquent, pour l'année 2017, les séances régulières du Conseil municipal auront lieu selon le calendrier suivant :

10 janvier	3 juillet
6 février	7 août
6 mars	11 septembre
3 avril	2 octobre
1 ^{er} mai	6 novembre
5 juin	4 décembre

DONNÉ à Saint-André-Avellin, ce 10^e jour du mois de novembre de l'an deux mille seize.


Me Marie-Claude Choquette
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière